



## Les rendez-vous institutionnels

> 2<sup>ème</sup> Comité de pilotage du site Natura 2000 «Réseau hydrographique de la Haute Dronne»

Ce comité de pilotage aura lieu le **11 février à 14h30, mairie de Miallet** afin de valider la première étape de l'écriture du Document d'objectifs. En mars prochain, 4 groupes de travail seront proposés pour aborder les thématiques suivantes : agriculture, forêt, milieux aquatiques et valorisation du site.

- Président du comité de pilotage : Michel Julien.  
- Structure porteuse de l'élaboration du document d'objectifs : Syndicat mixte du Parc Périgord-Limousin.

Documents disponibles sur le site internet du Parc/Paysage et nature/Nos actions/Préserver la biodiversité/Les sites Natura 2000 du PNR Périgord-Limousin (dans A savoir).

> Signature de la charte forestière de territoire du Parc Périgord-Limousin le 25 janvier 2011



Cette charte forestière est issue d'un long processus de concertation et définit une vision commune sur la forêt et la filière bois du Parc Périgord-Limousin partagée par les différents acteurs du territoire. Elle définit un ensemble d'actions cohérent qui permet d'assurer un équilibre entre le développement économique du territoire et la protection de la valeur patrimoniale de la forêt traduisant la volonté d'un développement durable.

La charte forestière s'organise autour de 3 axes validés par le comité de pilotage : **Valorisation de la ressource bois locale ; Préservation de la richesse bio-spécifique du territoire ; Développement de la culture forêt-bois du territoire.**

La cérémonie a rassemblé plus de 80 personnes à Firbeix. Les signataires sont l'Etat, les Régions Aquitaine et Limousin, les Départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne, les communautés de communes et les communes adhérentes au Parc et les acteurs liés au milieu forestier local (URCOFOR, ONF, CRPF, GDF, fédération de chasseurs...).

Parc naturel régional Périgord-Limousin  
Maison du Parc  
La Barde 24450 La Coquille  
Tél. : 05 53 55 36 00 / info@pnrpl.com  
www.parc-naturel-perigord-limousin.fr

## Les nouvelles instances du Parc



> **Bernard Vauriac : Président du Syndicat mixte du Parc**

Au terme de 3 années de présidence, Jean-Marie Rougier a été remplacé par Bernard Vauriac le 1<sup>er</sup> décembre 2010 à Marval lors du Comité syndical. Dominique Normand a été élue première vice-présidente.

> **Les membres du Bureau exécutif du Parc** (Compte-rendu du Bureau du 12-01-2011)

**Vice-présidents :** Michel Fages, Michel Moyrand, Michel Evrard, Pascal Méchineau, Jean-Marie Rougier, Alice Bercheny, Michel Karp.

**Vice-président émérite :** Jean-Louis Filleul.

> **Les commissions et présidences**

**Commission Eau :** Michel Fages ; Bassin Adour Garonne : Roland Maquaire.

**Commission Relation avec les conseils Régionaux :** Michel Moyrand, Jean-Marie Rougier.

**Commission Biodiversité :** Michel Evrard ; Zones humides : Michel Evrard.

**Commission Forêt :** Pascal Raffier.

**Commission Valorisation et communication :** Pascal Méchineau.

**Commission Identité et liens sociaux :** Jean-Louis Filleul ; Culture Oc : Patrick Ratineaud ; Patrimoine : Jean-Claude Goby ; Education au territoire : Christel Cheval.

**Commission Affaires générales :** Jean-Marie Rougier ; Villes-portes : Pierre Giry.

**Commission Plan climat et Agenda 21 :** Dominique Normand.

**Commission Valorisation des ressources locales :** Alice Bercheny ; Tourisme : Michel Karp.

*Les commissions sont des lieux de réflexion et d'information. Chaque président de commission est accompagné par un technicien du Parc en charge de la thématique. Les groupes de projets thématiques ont pour objectifs de réfléchir, coordonner et suivre des actions particulières.*

> **Vers une meilleure gestion des étangs pour préserver la ressource eau potable**

Dans le cadre de l'étude sur l'impact des étangs sur le bassin versant de la Doue, une réunion de bilan intermédiaire a eu lieu en présence du Sous-Préfet de Nontron, des élus locaux, du syndicat des eaux de la région de Nontron et de partenaires institutionnels de la gestion de l'eau.

Cette étude, portée par le Parc et financée par l'agence de l'eau Adour Garonne, vise à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Doue, qui présente un fort enjeu en terme de production d'eau potable. Les étangs bloquent les sédiments et les nutriments et sont le siège d'une activité biologique importante provoquant une explosion de cyanobactéries en été. Ces algues toxiques empêchent ou compromettent les usages sur les étangs notamment au niveau de la baignade, de l'abreuvement du bétail ou de la production d'eau potable.

Plus d'infos : <http://www.sudouest.fr/2011/01/18/une-etude-pilote-sur-la-qualite-des-etangs-293405-1970.php> - Contact : Marc Pichaud, chargé de mission étang / [m.pichaud@pnrpl.com](mailto:m.pichaud@pnrpl.com)

> **Acquérir des zones humides pour mieux les préserver ?**

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en 2009 concernant l'acquisition foncière de zones humides pour en assurer la préservation, le projet porté par le Parc relatif au bassin versant de la Nizonne, figure parmi les 13 projets sélectionnés. **Cela constitue une réelle chance de bénéficier d'un financement important pour l'acquisition par des communes et des associations, de zones humides sur les vallées de La Belle et La Nizonne, et de répondre aux enjeux de préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages.** La maîtrise foncière s'accompagnera de notices de gestion, d'un conventionnement et pour certaines d'une valorisation auprès du public. La convention avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la période 2011-2013 est en cours de rédaction.

Les autres communes du Parc (hors bassin versant Nizonne et Belle) peuvent également bénéficier de financements pour l'acquisition de zones humides en se rapprochant de la CATZH Périgord-Limousin.

Contact Parc : Guillaume Deyzac, chargé de missions zones humides / [g.deyzac@pnrpl.com](mailto:g.deyzac@pnrpl.com)

U n a a u t r a v i t a s ' i n v e n t a a q u i